

# Compte rendu Conseil d'école premier trimestre 2015/2016 03/11/2015

## École maternelle et école élémentaire de Montoy-Flanville

### Personnes présentes :

#### Représentants des communes:

Mme Gautier/Mme Maguin/Mr Gulino (Montoy-Flanville), Mme Dondarini (Coincy), Mme Wirtzler (Ogy)

#### Enseignants :

École maternelle: Mmes Clément, Monrose, Thomas

École élémentaire: Mmes Bonnetier, Derule, Hennequin, Sandt, et M. Lorin

#### Parents d'élèves :

École maternelle: Mmes Erbstosser-Diaz, Guerquin et Schmitt

École élémentaire: Mmes Leupold, Mathis

#### Absents excusés

M. Gerber (Inspecteur de l'Éducation Nationale), M. Herencia (maire de Coincy), Mme Marx (maire d'Ogy), M. Noll et Mme Renard représentants des parents d'élèves.

Monsieur Lorin débute ce conseil en rappelant l'importance d'une bonne communication entre l'équipe éducative et les représentants de parents d'élèves.

## Résultats des élections 2015/2016

### Ecole Maternelle

- Postes à pourvoir: 3 titulaires
- Taux de participation: 51,54% (vote par correspondance essentiellement)

### Ecole Elémentaire

- Postes à pourvoir: 4 titulaires
- Taux de participation: 70,18 % (vote par correspondance essentiellement)
- Remerciements aux parents volontaires pour la mise sous pli et pour la tenue des bureaux de vote.

---

### 1. Installation et vote du Règlement intérieur

Le règlement est un élément de référence pour rappeler les règles en vigueur dans une école. Il ne peut être totalement exhaustif mais permet un cadrage juridique. Il doit être voté chaque année lors du premier Conseil. Il doit être porté à la connaissance des parents et des élèves (internet ou autres). Il est mis en ligne sur le site des mairies avec les différents comptes-rendus.

- Point sur les certificats médicaux  
Une attention toute particulière est demandée aux parents sur les certificats médicaux surtout en EPS. Les enseignants sont soucieux de permettre aux enfants d'accéder à toutes les activités mais la responsabilité des enseignants doit être dérogée grâce à un certificat médical d'aptitude si ceux-ci le réclament.

Un point a été rajouté sur la note de rentrée.

- Quelques modifications ont été apportées suite à la parution du nouveau règlement type départemental.
- La charte de la laïcité est consultable sur le tableau d'affichage.

Vote à l'unanimité des règlements intérieurs pour l'école maternelle et pour l'école élémentaire.

## 2. Carte scolaire 2015/2016

Effectifs du RPI

<u>Maternelle</u> : 69 élèves (61 élèves 2014/2015)	}	PS	Mme Thomas	17 (+8 en février)
		MS	Mme Clément	26 élèves
		GS	Mme Monrose	26 élèves

A compter du 22/02/2016, la classe de PS accueillera 8 élèves supplémentaires de TPS. Un accueil échelonné est prévu, soit jusqu'au temps de récréation lors de la 1<sup>ère</sup> semaine d'intégration puis toute la matinée à compter de la 2<sup>ème</sup> semaine.

<u>Elémentaire</u> : 96 élèves (102 élèves 2013/14)	}	CP/CE1	Mme Sandt	18+5 = 23 élèves
		CE1	Mme Hennequin	23 élèves
		CE2/CM1	Mme Derule	10+14 = 24 élèves
		CM1/CM2	M. Lorin/Mme Bonnetier	18 + 8 = 26 élèves

Pour rappel, une classe de l'école élémentaire a fermé cette année, suite à la baisse du nombre d'inscrits, imputable au départ des enfants de fin de CM1 qui partent faire leur CM2 à l'Institut de La Salle.

## 3. Projet d'école 2010/2013 (poursuite 2015/2016)

### • Les piliers retenus en Maternelle

- 1) Assurer la maîtrise de la langue française à tous les élèves
- 2) Assurer une pratique du sport et mener des actions de prévention de santé, de sécurité
- 3) Optimiser le développement du numérique (intégrer le numérique dans les séances pédagogiques)

- **Les piliers retenus en Élémentaire**

- 1) Garantir l'application pleine et entière des programmes dans toutes les classes de l'école primaire
- 2) Améliorer la fluidité du parcours scolaire
- 3) Mener chaque élève au maximum de ses capacités
- 4) Optimiser le développement du numérique

L'inspection a décidé de prolonger les projets d'école d'une année. Il s'agira cette année de réfléchir sur le renouvellement de ces projets suite aux changements de programmes. Il faudra essayer de se rattacher au PEdT.

#### 4. **Organisation de l'Aide Pédagogique Complémentaire (A.P.C)**

Il s'agit d'une aide pédagogique à destination des élèves qui ont quelques difficultés ou qui sont en grande difficulté. Ces heures viennent s'ajouter aux heures d'enseignement. La base en est le volontariat et les parents doivent donner leur accord écrit. Différentes formes peuvent être données à cette aide (de 13h à 13h45 et de 15h30 à 16h15 ou 16h30).

Il ne faut pas oublier le RASED qui est un élément essentiel dans le dispositif de l'Éducation nationale. Ce réseau d'aide épaulé les enseignants face à de grandes difficultés rencontrées par des élèves en souffrance.

Le RASED peut être contacté par les parents et/ou par l'école.

#### 5. **Relation maternelle/élémentaire & CM-6<sup>ème</sup>**

Des échanges ont lieu au sein de l'école afin de permettre aux élèves de vivre des moments en commun. La liaison GS/CP reste un moment intéressant. L'harmonisation des supports de travail est importante également ainsi que les échanges en fin d'année scolaire.

Des échanges devraient davantage avoir lieu entre l'école élémentaire et le collège et des réunions seront planifiées au collège Paul Valéry.

Une modification des cycles est mise en place pour accroître cette liaison école/collège (cycle 3 = CM1/CM2/6<sup>ième</sup>)

Une réunion de liaison a lieu chaque année en juin pour parler des élèves qui vont au collège (cf. conseil école/collège)

#### 6. **Relation avec le périscolaire**

Mr Romuald REGNIER, directeur du périscolaire, présente le Projet Éducatif Territorial (PEdT).

Le PEdT s'articule autour de tous les acteurs éducatifs. Ces derniers se regroupent et s'accordent sur le programme. Le rôle de chaque acteur éducatif est défini. Cela permet d'assurer la continuité et la cohérence de chaque structure éducative qui accueille l'enfant. Il permettra, à moyen terme, de mutualiser les interventions de chaque structure.

La première commission s'est réunie lors des vacances de la Toussaint. Le PEdT a été rédigé et est actuellement à la signature. La date limite de dépôt de ce dossier aux différents services (DSDEN/CAF...) est le 30.11.2015.

## **7. Les travaux**

Mr Gulino, maire de Montoy Flanville, explique les 3 axes mis en avant par la mairie, à long terme :

- L'accompagnement de l'école par la polyvalence du personnel de mairie afin de pallier aux absences,
- Les différentes initiatives mises en place, telle que La Grange, la bibliothèque, le Rucher-école,...
- Anticiper un regroupement pédagogique afin de limiter la désertion de l'école lors des fins de cursus.

Des améliorations ont été apportées concernant les bâtiments scolaires, et en périphérie:

- Installation de la nouvelle alarme
- Installation informatique
- Divers travaux (boutons poussoir dans les toilettes...)
- Maternelle: installation des porte-manteaux, la nouvelle entrée, les marquages au sol
- La réfection de la rue de la Chappe
- Inauguration de la nouvelle salle du Périscolaire
- Réfection de la structure de jeux

La réfection du toit de l'école maternelle est prévue dans le courant du 1<sup>er</sup> trimestre 2016.

## **8. Sécurité PPMS / DUER**

- PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité)
- Présentation :
  - Obligatoire pour chaque école
  - Mémoire de la sécurité de l'établissement
  - Contenu à la disposition de la commission de sécurité
- Exercice Incendie et Confinement : lundi 5 octobre à 10h00 (exercice repoussé pour diverses raisons), utilisation de la nouvelle alarme
- DUER (en partenariat avec la mairie)

## **9. Transports scolaires et Service minimum**

Comme dans tous les RPI, un circuit de transport est mis en place en partenariat avec le Conseil Départemental. Chaque élève est doté d'une carte de transport.

Parole aux mairies pour le service minimum : pas de problèmes soulevés.

Les mairies ont pour obligation de prévoir un service minimum en cas d'absence du personnel enseignant (ex : grève). Dans ce cas, le relais est pris par le périscolaire.

## 10. USEP / Piscine

L'Union sportive de l'école publique est une association qui vise à promouvoir les valeurs du sport dans le cadre de cycles très variés. Les élèves vont se confronter à des pairs d'autres écoles.

L'école de Montoy-Flanville est très attachée à la collaboration avec cette association (licence directement incluse dans la coopérative).

Les rencontres se mettent en place.

- Maternelle: jeux collectifs jeudi 15 octobre au matin et à Montoy-Flanville
- Ecole élémentaire : athlétisme, handball, football..., mise à disposition de matériel par la mairie.

12 séances de piscine concernent les CP/CE1 et les CE1 jusqu'aux vacances de Noël. La convention signée avec la Com'Com' de Boulay (Monsieur Piffer) a été reconduite, pour la mise à disposition d'une salle, ce qui limite les frais.

L'équipe éducative remercie les parents pour leur investissement lors des événements (rencontres sportives ou sorties).

## 11. Coopérative scolaire et subventions

La coopérative scolaire est en étroite liaison avec l'USEP qui lui donne un cadre juridique.

A l'école maternelle, la coopérative scolaire est affiliée à l'OCCE. Le bilan financier est contrôlé et signé chaque année en septembre par des contrôleurs aux comptes (parents d'élèves).

Une assemblée générale devra se tenir comme chaque année et un réviseur aux comptes surveillera les bilans financiers du directeur de l'élémentaire seul détenteur d'un chéquier. Le livre des comptes est public.

Il est demandé, depuis l'an passé, que les écoles proposent un budget prévisionnel sur une année civile et non plus sur une année scolaire.

Le partenariat écoles-mairie ne rencontrant pas de problèmes jusqu'à présent, le Directeur et la directrice réitèrent leur confiance et la mairie son engagement et soutien.

## 12. Projets et sorties pédagogiques

Le thème de cette année se fera autour de l'Afrique

### **L'école élémentaire:**

- cycle piscine
- Sortie à Metz le dimanche 11 octobre pour 15 élèves au marathon de Metz (classes concernées CE2, CM1 et CM2)
- Projet MONOSAKOU solidarité TCHAD avec l'organisation d'une course d'endurance, et la mise en place d'une collecte (argent et matériel).

### **L'école maternelle :**

- Sortie à la médiathèque de Metz-Borny le mardi 3 novembre (deux animations autour des objets de la vie quotidienne en Afrique et des animaux d'Afrique).

Le projet de faire venir un intervenant extérieur pour une activité danse et/ou percussion, faisant partie de l'association MALI MOUSSO, est encore en discussion.

Une collecte est également prévue au bénéfice de l'association MONO SAKOU.

Les enfants se rendront à un spectacle de Noël le vendredi 04.12.2015, intitulé « La magie de Noël ».

L'opération « fruits », au goûter du mardi, est reconduite.

Il est à noter que les séances de piscine, le spectacle de Noël et la distribution des fruits sont entièrement financées par les communes de Montoy-Flanville, Ogy et Coincy.

### **13. Fête de l'école 2016**

Comme convenu lors du conseil des maîtres, une fête de l'école sera organisée sur le thème de l'Afrique.

Il est prévu, en collaboration avec les représentants de parents d'élève, un repas qui suivra le spectacle de fin d'année des enfants.

Le choix du repas, et l'organisation restent encore à définir.

### **14. Divers**

- Parole aux parents : Il a été abordé la problématique récurrente des poux à l'école. Audrey Maguin se propose de faire une commande de fascicules auprès de l'I.N.P.E.S. (Institut National de Prévention et d'Éducation à la santé) sur ce sujet.
- Conseils d'école des 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> trimestres :
  - Mardi 1<sup>er</sup> mars 2016 à 17 h 30
  - Mardi 14 juin 2016 à 17 h 30